

CAUVALDOR MAG'

TOUTE L'ACTUALITÉ DU TERRITOIRE

Magazine de la Communauté de communes
Causses et Vallée de la Dordogne



février 2018

p.4 & 5 **Zoom sur**
... les bâtiments

p.8 **Enfance-Jeunesse**
Convention territoriale globale

Bramefond - 46200 SOUILLAC
Tél. : 05 65 27 02 10 – Fax : 05 54 41 39 28
Site internet : www.cauvaldor.fr

CAUSSES et
VALLÉE de la
DORDOGNE
communauté de communes



SOMMAIRE

ACTUALITÉS

- Aéroport Brive-Vallée de la Dordogne...
- Grand Site Occitanie, candidature gagnante !

➤ 1

ÉCONOMIE

- Cauvaldor Expansion
- Vers un espace collaboratif de travail

➤ 2

CENTRES-BOURGS

- Une démarche co-construite avec les habitants

➤ 3

ZOOM SUR...

- Les bâtiments

➤ 4 & 5

ASSAINISSEMENT

- SPANC
- Compétence eau potable et assainissement

➤ 6

ORDURES MÉNAGÈRES

- Trions mieux pour recycler plus !
- Cauvaldor modernise son service de collecte

➤ 7

ENFANCE-JEUNESSE

- Convention territoriale globale

➤ 8

CULTURE & PATRIMOINE

- Cauvaldor aux côtés des écoles de musique
- Fonds de soutien à la restauration du patrimoine

➤ 9

RNR MARAIS DE BONNEFONT

- Protéger, gérer et sensibiliser
- À noter dans vos agendas

➤ 10

Éditorial



Cauvaldor vient de souffler sa 3^{ème} bougie ! Les fondations de notre grande intercommunalité se consolident doucement mais sûrement. Le travail d'harmonisation de nos compétences sur l'ensemble du territoire aboutit, nos différents services se sont réorganisés pour s'adapter au nouveau périmètre et nos actions visent l'équité territoriale pour qu'aucune de nos 79 communes ne soit oubliée.

Le premier trimestre 2018 sera marqué par l'aboutissement d'opérations d'investissement majeures avec la livraison de la Maison de Santé de Souillac et du nouveau pôle administratif de Vayrac. Ces équipements structurants viendront répondre aux besoins des habitants en matière d'accès aux soins et d'accès aux services publics. Cauvaldor est propriétaire de nombreux bâtiments dont elle assure la gestion et l'entretien. C'est une responsabilité importante à laquelle nous accordons quotidiennement une grande attention, à l'image des travaux en cours sur la résidence pour personnes âgées « Les Césaires » à Saint-Céré.

Dans le domaine des services aux familles, Cauvaldor et la Caf du Lot se sont engagées dans une nouvelle démarche : la Convention Territoriale Globale. L'objectif est de renforcer la coordination et la complémentarité des actions sur le territoire concernant l'offre d'accueil enfance-jeunesse mais aussi les loisirs, l'habitat, la santé, l'insertion, l'accès aux droits... de manière à les adapter et les développer pour mieux répondre aux besoins des familles.

Ainsi, Cauvaldor est à vos côtés au quotidien pour vous offrir un cadre de vie agréable et des services adaptés.

Gilles LIEBUS,
Président

Ce magazine est une publication périodique gratuite éditée par Cauvaldor - Février 2018

Directeur de la publication :

Gilles Liébus, Président

Conception et réalisation :

service communication

Impression :

Fabregues Imprimeur - 87000 Saint-Yrieix-la-Perche

Crédits photos : Cauvaldor, Otdv Cochise Ory.

Photo de couverture : vallée vue depuis les tours de Saint-Laurent - Otdv Cochise Ory.



Cette brochure a été réalisée sur du papier PEFC, s'inscrivant dans une démarche responsable de la gestion durable de la forêt et avec des encres végétales.



APPROUVÉE

GRAND SITE
OCCITANIE

« Rocamadour Vallée de la Dordogne », candidature gagnante !



La Dordogne à Meyronne et Saint-Sozy

Depuis 2007, l'ancienne région Midi-Pyrénées avait mis en place la collection « Grands Sites Midi-Pyrénées » pour identifier les sites touristiques qui présentent un intérêt incontournable. C'est ainsi que sur le Nord du Lot, Rocamadour (qui est également engagé dans une démarche Grand Site de France) et la vallée de la Dordogne bénéficiaient tous deux de cette reconnaissance. Avec les fusions des régions, ce concept a été repris et adapté au nouveau territoire d'Occitanie. C'est pourquoi, la communauté de communes appuyée par l'Office de tourisme Vallée de la Dordogne et ses autres partenaires, s'est portée candidate à l'appel à projets lancé en septembre 2017 pour un Grand Site Occitanie « Rocamadour – Vallée de la Dordogne ».

↙ Nos atouts en termes de patrimoine, politique culturelle, aménagement touristique et dispositif d'accueil des visiteurs ainsi que les projets du territoire pour 2018-2022 ont été présentés à la Région. Cette candidature unique s'appuie sur un réseau de sites naturels et patrimoniaux exceptionnels, et notamment 9 cœurs emblématiques que sont Rocamadour, Autoire, Bretenoux, Carennac, Gramat, Loubrillac, Martel, St-Céré et Souillac, qui permettent de capter les visiteurs français mais aussi internationaux et d'irriguer l'ensemble du territoire. La qualité de sa candidature a permis à Cauvaldor de faire partie des 17 sites à avoir remporté le label « Grand Site Occitanie ». Au-delà de son impact touristique, cette distinction vient valoriser la qualité de nos villages et garantir la préservation de notre cadre de vie exceptionnel.

AÉROPORT BRIVE-VALLÉE DE LA DORDOGNE

Un partenariat d'avenir pour Cauvaldor



Le Conseil communautaire a validé l'adhésion de Cauvaldor au Syndicat Mixte d'aménagement de l'aéroport Brive-Souillac, propriétaire et gestionnaire de l'aéroport " Brive-Vallée de la Dordogne ". Cet équipement contribue au désenclavement du territoire et à son développement touristique. Il revêt un intérêt économique et stratégique pour tout le Nord du Lot et même au-delà. Son rayonnement s'étend aux trois départements de Corrèze, Dordogne et Lot, sur les deux grandes régions Occitanie et Nouvelle Aquitaine.

Cauvaldor devient ainsi un des partenaires financiers de l'aéroport aux côtés de la communauté d'agglomération de Brive, des départements de la Corrèze et du Lot, des régions Nouvelle Aquitaine et Occitanie, des CCI de la Corrèze et du Lot et de la ville de Terrasson.

↙ Cette adhésion marque le début d'une coopération entre les territoires du bassin de Brive et de Cauvaldor qui partagent des atouts communs et ont toujours naturellement noué des liens étroits.

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Cauvaldor Expansion

📌 Animés par la volonté d'améliorer l'activité économique du Nord du Lot et de renforcer l'attractivité du territoire en se dotant d'un outil performant et réactif, les élus de Cauvaldor ont décidé en début d'année 2016, de créer une agence dédiée à la dynamique économique.

Toute la compétence en matière d'emploi et d'attractivité économique est ainsi réunie au sein d'une seule et même structure en lien direct avec le monde de l'économie et de l'entreprise.

Le Comité de Direction



L'AGENCE A POUR MISSIONS DE :

- > **lancer** une nouvelle dynamique économique,
- > **imaginer et développer** de nouveaux concepts économiques et touristiques,
- > **promouvoir l'attractivité du territoire** au niveau local, national et international,
- > **soutenir et aider les entreprises locales** dans leurs projets et objectifs économiques (recherche d'aides et financements, recrutement...),
- > **fédérer les acteurs du territoire** (interactivité sur les réseaux sociaux, rencontres entreprises...),
- > **créer une passerelle d'échanges** entre les mondes public et privé,

> **susciter l'intérêt** des investisseurs et opérateurs nationaux et internationaux, puis les accompagner dans leurs projets d'implantation.

Le conseil d'administration de Cauvaldor Expansion est composé de représentants des principales forces économiques du territoire et d'élus. Cauvaldor démontre ainsi que la priorité est donnée à l'économie, à l'emploi et à l'installation de jeunes actifs sur le territoire.



Une question ? Un projet ?

N'hésitez pas à contacter l'équipe opérationnelle de **Cauvaldor Expansion** :
05 65 27 03 59 - contact@cauvaldex.fr

CO-WORKING ET FABLAB : VOS ATTENTES...

Vers un espace collaboratif de travail

Cauvaldor réfléchit à l'opportunité de créer un espace de travail collaboratif pour accueillir tous ceux qui souhaitent travailler, concevoir/fabriquer des biens ou des services, individuellement ou en équipe, tout en développant leur réseau. Ces lieux hors domicile et hors entreprise permettent la mutualisation des ressources, le partage de compétences, les rencontres. On peut également y trouver un accompagnement spécialisé et des machines à commande numérique (découpe laser, sérigraphie, imprimante 3D...), on parle alors de "fablab".

📌 Vous êtes intéressés par un lieu de travail partagé, où vous pourriez échanger, tisser un réseau, innover, développer, utiliser ou apprendre à utiliser des machines à commande numérique ? Que vous soyez entrepreneur, patron d'une TPE/PME, artisan, salarié en télétravail, association, étudiant, apprentis, retraité ou tout simplement intéressé par ces lieux, Cauvaldor souhaite recueillir votre avis pour proposer un espace au plus près de vos attentes.



Un questionnaire en ligne est disponible sur le site internet de CAUVALDOR, n'hésitez pas à y répondre depuis chez vous ou depuis l'une des deux cyber bases communautaires (à Saint-Céré - Maison des services publics ou à Biars - Centre social et culturel Robert Doisneau). Pour qu'il vous soit adressé par mail ou courrier, vous pouvez contacter le siège au **05 65 27 02 10** (choix 3).

REVITALISATION CENTRES-BOURGS

Quel avenir pour Souillac ?

↘ Une démarche co-construite avec les habitants

L'engagement de Cauvaldor auprès des communes pour la revitalisation des centres-bourgs s'est concrétisé à l'automne dernier avec le recrutement d'un Manager de Centres-Bourgs. Son intervention a démarré sur Souillac désignée « ville pilote » et s'étendra par la suite à d'autres communes. Ainsi, dès octobre 2017, une réflexion associant la population a été lancée sur la commune. Après une première réunion publique à laquelle plus de 200 Souillagais ont assisté, un groupe de réflexion d'une trentaine de personnes volontaires (habitants, retraités et actifs, commerçants, chefs d'entreprise...) a été amené à se prononcer sur les atouts et faiblesses de Souillac et à dégager des domaines porteurs pour la transition de la ville. Les orientations qui sont ressorties et qui serviront de fil conducteur à la démarche de revitalisation sont l'économie touristique et la formation autour de la thématique du luxe.

↘ Riche de ces premiers éléments, Cauvaldor poursuit aujourd'hui la démarche entourée d'un groupement de prestataires pluridisciplinaire pour accompagner la population dans la définition d'un projet en réponse à ses nouveaux modes de consommer, de se déplacer et d'habiter. A chaque étape, le volet animation sera central pour favoriser une forte participation des habitants, commerçants, associations ou encore lycéens :

> **un local dédié** est en cours d'aménagement en centre-ville (45 boulevard Louis Jean Malvy), véritable centre de ressources et d'information sur la démarche,

> **trois groupes de travail** seront constitués et amenés à réfléchir au cours de plus d'une dizaine d'ateliers thématiques.

↘ La stratégie et le programme opérationnel ainsi définis devront permettre à Souillac d'accueillir de jeunes actifs, de proposer une offre d'habitat diversifiée et renouvelée, de voir se développer des services et commerces et reconquérir ainsi son rôle de centralité commerciale et de pôle structurant de l'ouest du Nord du Lot.

Cette action a été retenue à l'issue d'un appel à projets du Massif Central et bénéficie d'un soutien financier de l'Etat (au titre du Fond National d'Aide au Développement Territorial).

Ce Projet Urbain Global sera co-construit avec les acteurs et usagers du territoire et fera appel à une méthodologie innovante pouvant être adaptée aux autres bourgs centres de l'intercommunalité.



Action

**S'INSCRIVANT
PLEINEMENT DANS LA
POLITIQUE RÉGIONALE**

La région Occitanie soutient les investissements publics locaux visant à renforcer l'attractivité des « Bourgs centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée ». L'objectif est de recréer, maintenir ou développer une centralité nécessaire aux territoires ruraux. Elle vise à dynamiser l'économie des bassins de vie ruraux, améliorer le cadre de vie des populations, accompagner la transition écologique des territoires et limiter l'étalement urbain. Neuf communes du territoire sont éligibles aux dispositifs d'intervention : Biars, Bretenoux, Gramat, Martel, Payrac, St-Céré, Souceyrac en Quercy, Souillac et Vayrac. Cauvaldor proposera dans les 3 ans à venir, un accompagnement à celles volontaires dans le cadre de sa politique de revitalisation des centres-bourgs.

Atelier de réflexion



Des investissements pour équiper le territoire

La Communauté de Communes Causses et Vallée de la Dordogne a conduit ces derniers mois des travaux d'envergure avec la construction et la rénovation d'équipements structurants dans le domaine de la santé et du social pour répondre aux besoins des habitants mais aussi administratif avec le nouveau pôle territorial de Bretenoux-Biars-Vayrac. Tour d'horizon de **trois opérations** d'investissement majeures pour le territoire.

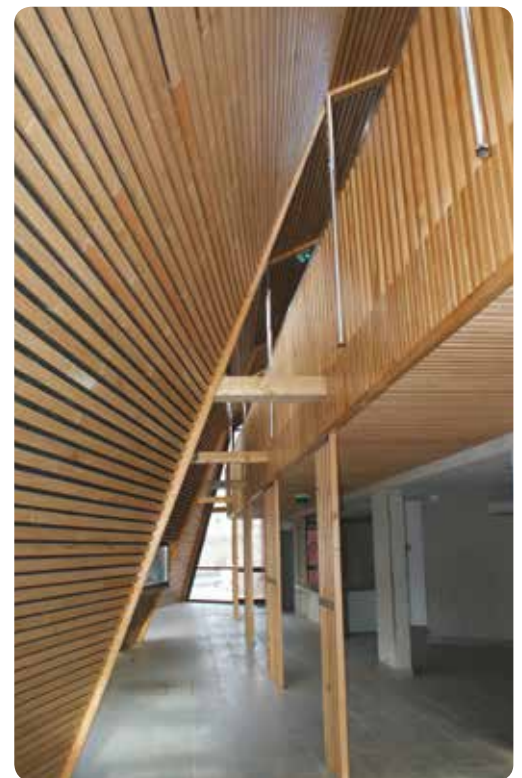
SANTÉ :

une maison de santé pluri professionnelle à Souillac

↘ Le glissement vers la désertification médicale est une réalité sur le département du Lot. Pour endiguer cette tendance, Cauvaldor s'est engagée depuis plusieurs années dans la création de Maisons de Santé pour faciliter l'accueil des professionnels de santé. Celle de Souillac, qui sera achevée dans les semaines qui viennent, complètera le maillage territorial des quatre existantes à Alvignac, Gramat, Payrac et Saint-Céré. Le chantier a démarré en septembre 2016, il a mobilisé 18 entreprises pendant plus de 18 mois. Le bâtiment, d'une superficie de 800 m² répartis sur 2 étages, propose des espaces de consultation et des bureaux fonctionnels et lumineux pour offrir des conditions d'exercice et d'accueil optimales.

Une douzaine de praticiens intégreront la Maison de Santé de Souillac (médecins, infirmiers, sage-femme, podologue, ostéopathe, diététicienne, dermatologue). Elle ouvrira ses portes au printemps 2018. Le coût de cette opération s'élève à près de 1,7 million dont 40% de subventions obtenues auprès de l'Europe, de l'Etat, de la Région Occitanie et du Département du Lot.

Intérieur de la MSP de Souillac



Un patrimoine immobilier à gérer et entretenir

Cauvaldor est propriétaire d'un grand nombre de bâtiments : des bureaux et des ateliers techniques bien sûr pour accueillir ses agents quotidiennement, des équipements liés à l'exercice de ses compétences dans les domaines de la santé, de la petite-enfance ou encore du sport (maisons de santé, crèches, piscines, gymnases...) et enfin des sites dont la propriété lui a été transférée au moment de la fusion des différentes communautés de communes qui la composent et qu'elle loue à différents organismes (maison des services publics, bâtiments administratifs...).

L'intercommunalité assure la gestion de ces bâtiments (assurance, suivi des baux...) mais également l'entretien de ce patrimoine soit avec des interventions en régie soit en faisant appel à des entreprises privées. L'entretien régulier comme les travaux de plus grande ampleur sont conduits dans un souci de maîtrise des coûts de fonctionnement mais aussi de confort des usagers et de réduction de l'impact environnemental.

Une réflexion est aujourd'hui en cours pour mettre en place en 2018 des équipes d'intervention en régie sur tout le périmètre de Cauvaldor.

PERSONNES ÂGÉES :

la résidence "Les Césarines" à Saint-Céré

À Saint-Céré, Cauvaldor intervient pour la rénovation du foyer logement « Les Césarines ». Cette résidence pour personnes âgées est gérée par le centre intercommunal d'actions sociales (CIAS). Composée de plus de 70 appartements individuels avec des services communs (restauration, blanchisserie...), elle accueille des résidents vivant seuls ou en couple, autonomes dans leur vie quotidienne. Ce bâtiment des années 70 nécessitait une rénovation énergétique, des mises aux normes et des interventions pour améliorer le confort des résidents et du personnel. Un programme en deux tranches est en cours de mise en œuvre. Côté isolation pour commencer : les menuiseries extérieures ont été remplacées fin 2017 et l'isolation des murs extérieurs a commencé, elle se poursuivra jusqu'en septembre. Dans un second temps, la modernisation du système de chauffage et des réseaux ainsi que la réfection de la toiture débutera à l'automne 2018. Le coût total de cette opération s'élèvera à 1 581 356,20€ HT dont 72% de subventions de la part de l'Etat et de l'Europe.



Résidence "Les Césarines" à St-Céré

BUREAUX ET SERVICES PUBLICS

le pôle territorial de Bretenoux / Biars-sur-Cère / Vayrac

L'organisation territoriale de la communauté de communes et l'accroissement de ses compétences ont rendu nécessaire la construction d'un nouveau pôle administratif à Vayrac. Sur le site de l'ancienne gendarmerie, ce bâtiment accueillera le pôle territorial de Biars-sur-Cère-Bretenoux-Vayrac, la direction Aménagement de l'espace et notamment le service instruction du droit des sols, la direction juridique, le SPANC du secteur ainsi que l'antenne de Vayrac du centre médico-social de Souillac et une salle de réunion. Enfin, le pavillon situé en dessous du bâtiment principal sera vendu à LOT Habitat (office HLM) qui y installera son agence pour le Nord du Lot. Cette réalisation est une illustration de ce que permet l'intercommunalité par la mutualisation des moyens, ici pour favoriser l'accès aux services publics pour tous. Le chantier a démarré en septembre 2016, le bâtiment est achevé, l'ouverture au public devrait intervenir d'ici la fin du premier trimestre.

Le montant total de ce projet s'élève à près de 1 150 000€ HT. La communauté de communes a bénéficié de subventions de l'Etat et de la Région.

Nouveau pôle administratif à Vayrac



UNE MSP EN PROJET À SOUSCEYRAC-EN-QUERCY

Cauvaldor a repris le projet de construction d'une Maison de Santé Pluri-professionnelle initié par la commune de Sousceyrac-en-Quercy. Cet équipement viendra répondre à un besoin crucial sur le secteur du Haut Ségala. L'opération consiste en une réhabilitation de deux immeubles anciens dans le centre-bourg de Sousceyrac-en-Quercy et une extension de ces deux bâtiments. Elle prévoit un programme de création de logements communaux au deuxième étage.

SPANC

Un service structuré autour de 5 secteurs géographiques

⚠ La réglementation impose à tout usager ne pouvant pas se raccorder à un réseau d'assainissement collectif, la mise en place d'un assainissement non collectif dit « autonome ».

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a pour objectif de contribuer à la préservation de l'environnement en sensibilisant les particuliers à la nécessité de bien entretenir leur installation. Le territoire compte plus de 12 000 dispositifs d'assainissement autonome. Le rôle du technicien SPANC est de conseiller et d'accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation et de contrôler celles existantes.

➡ Avec l'évolution du périmètre communautaire, le service a connu une réorganisation et un renforcement de l'équipe. Le territoire est désormais divisé en 5 secteurs d'intervention, un technicien est affecté à chaque secteur. Le service vient également de se doter d'un logiciel informatique métier pour permettre un meilleur suivi des dossiers.

Retrouvez la carte des secteurs, les fréquences et tarifs des contrôles sur le site internet : www.cauvaldor.fr, rubrique « Cadre de vie ».

LES TECHNICIENS SPANC ET LEUR SECTEUR D'INTERVENTION :

■ Marina SUEL-LASCOUX 06 42 05 11 06

Baladou, Cuzance, Gignac, Lachapelle-Auzac, Lamothe-Fénelon, Lanzac, Le Roc, Loupiac, Masclat, Mayrac, Nadaillac-de-Rouge, Payrac, Pinsac, St-Sozy, Souillac.

■ Christophe VIEROU – 06 45 11 68 01

Alvignac, Bio, Calès, Carluet, Couzou, Gramat, Lacave, Lavergne, Le Bastit, Meyronne, Miers, Montvalent, Padirac, Reilhaguet, Rignac, Rocamadour, Thégra.

■ Thierry VINAU - 07 70 27 01 64

Cavagnac, Cazillac, Condat, Cressensac, Creysse, Floirac, Les Quatres-Routes-du-Lot, Martel, St-Denis-lès-Martel, St-Michel-de-Bannières, Sarrazac, Strenquels, Vayrac.

■ David BIEYSSE 06 45 10 53 78

Belmont-Bretenoux, Bétaille, Biars-sur-Cère, Bretenoux, Cahus, Carennac, Cornac, Estal, Gagnac-sur-Cère, Gintrac, Girac, Glanes, Laval-de-Cère, Tauriac, Tessieux, Puybrun, Prudhomat, St-Michel-Loubéjou, Souceyrac-en-Quercy (Calviac, Comiac, Lamativie).

■ Jean-Louis LESTRADE – 06 83 14 37 97

Autoire, Bannes, Frayssinhes, Ladirat, Latouille-Lentillac, Loubressac, Mayrinhac-Lentour, Saignes, St-Céré, St-Jean-Lagineste, St-Jean-Lespinasse, St-Laurent-les-Tours, St-Médard-de-Presque, St-Paul-de-Vern, St-Vincent-de-Pendit, Sousceyrac-en-Quercy (Lacam-d'Ourcet, Sousceyrac).



CAUVALDOR PRÉPARE LA PRISE DE COMPÉTENCE EAU ET ASSAINISSEMENT

Cauvaldor mène une réflexion pour définir les modalités d'exercice de la compétence eau et assainissement que la loi confie aux intercommunalités dès 2020. L'enjeu va au-delà des questions techniques, juridiques et financières, il ne concerne pas que l'eau potable mais tout le « grand cycle de l'eau » (protection des milieux naturels, production, traitement, rejets, assainissement, partage et usages de la ressource). La Dordogne et ses affluents constituent la principale ressource des trois syndicats de production du Nord du Lot

et des autres collectivités qui alimentent les habitations via des réseaux communaux ou syndicaux. Elle bénéficie donc à des usagers en dehors de Cauvaldor. Demain il y aura des secteurs producteurs d'eau et d'autres qui en manqueront, il sera nécessaire de s'organiser ensemble. Ainsi, Cauvaldor prévoit d'exercer elle-même la compétence. Ce système permet de maîtriser la totalité de la ressource et d'en faire bénéficier les usagers de façon équitable, à un tarif identique pour tous.

TRI SÉLECTIF

Trions mieux pour recycler plus !

⚡ Chaque année, près de 9 500 tonnes de déchets ménagers non recyclables sont collectés sur notre territoire. L'objectif est de faire baisser ce chiffre en s'appliquant tous à trier le mieux possible à la maison.



Recycler plus de déchets, réduire les coûts du traitement et améliorer les conditions de travail des agents de collecte et de tri.

BACS VERTS : DES CONSIGNES DE TRI ENCORE PLUS SIMPLES

Sur notre département, les consignes de tri ont été simplifiées : les pots et barquettes en plastique et le polystyrène peuvent désormais être triés. Aussi pouvez-vous jeter dans le bac vert tous les emballages et tous les papiers.

RÉCUP'VERRE : NI VAISSELLE, NI AMPOULE

En dehors des bouteilles, pots et bocaux en verre, tous les autres objets de verre ne sont pas acceptés par la verrerie : vitres, vaisselle et plats pour le four... Ils contiennent des additifs qui perturbent le processus industriel.

TEXTILES : DONNEZ AU LIEU DE JETER !

Des nombreux textiles sont jetés dans les poubelles, mais une fois mélangés aux déchets, ils ne sont plus récupérables. C'est bien dommage, puisque les tissus de toutes sortes, peuvent encore servir. Pour cela, il suffit de les déposer auprès des associations caritatives locales ou dans les bornes textiles.

DÉCHETTERIE : POUR VOS DÉCHETS VOLUMINEUX OU TOXIQUES

Le dépôt de déchets encombrants à côté des bacs est strictement interdit. Au-delà de la dégradation du cadre de vie, cette pratique engendre un surcoût pour l'ensemble de la collectivité. Six déchetteries sont réparties sur Cauvaldor et sachez que vous avez accès gratuitement à toutes celles du département.

COMPOSTAGE : POUR JETER MOINS DE DÉCHETS

Tous ceux qui ont un jardin sont encouragés à composter les déchets de cuisine et les petits déchets de jardin. Ils peuvent aussi se doter d'un composteur auprès du SYDED, contre une participation de 20 euros.



Collecte

CAUVALDOR MODERNISE SON SERVICE COLLECTE

Depuis la dernière fusion, Cauvaldor assure la collecte en régie directe sur 68 communes et par délégation au syndicat du Pays de Gourdon sur 11 autres. Le service a été restructuré et des besoins nouveaux se sont faits jour en termes de bâtiments et véhicules.

Des travaux d'extension des ateliers de Souillac ont ainsi été lancés en juillet 2017 pour permettre le stationnement sécurisé de l'ensemble du parc de véhicules du secteur. Les travaux d'un montant de 200 500€ TTC ont permis de construire 210 m² supplémentaires pour accueillir les véhicules de collecte mais également les véhicules techniques (balayeuse, poly benne...) et les véhicules légers des services administratifs.

De nouvelles bennes ont également été acquises ces derniers mois en remplacement de véhicules vieillissants ou jusque-là loués : un sur le secteur de Gramat, deux pour le secteur de Martel/Souillac, un pour le secteur de St-Céré. Au total, ces acquisitions ont représenté un investissement de près de 500 000€ pour assurer un service de collecte efficace et sécurisé.



Pour plus de renseignements :
SYDED au 05 65 21 54 30 (www.syded-lot.fr)

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Une démarche innovante pour coordonner les services aux familles

📌 La Caf du Lot intervient aux côtés de Cauvaldor pour l'accompagner dans sa politique enfance-jeunesse grâce à son appui technique et financier.

Un Contrat Enfance-Jeunesse signé pour la période 2015-2018 vient formaliser ce partenariat. Dès octobre 2016, les deux institutions ont choisi d'aller plus loin en s'engageant dans l'élaboration d'une Convention territoriale globale (Ctg). Cette nouvelle forme de contractualisation vise à renforcer la coordination et la complémentarité des actions conduites dans le domaine plus étendu des services aux familles : offre d'accueil enfance-jeunesse mais aussi loisirs, habitat, santé, insertion, accès aux droits... 2017 a été consacrée à la réalisation d'un diagnostic partagé : les données déjà existantes ont d'abord été collectées et croisées, puis 15 ateliers thématiques réunissant une cinquantaine de participants (élus, Caf, Conseil Départemental, MSA, centres sociaux, accueils de loisirs, crèches, établissements scolaires, structures d'insertion...) ont été conduits pour affiner et compléter les données recueillies. La forte mobilisation des partenaires a permis de valoriser les dispositifs existants et d'identifier les nouveaux enjeux.

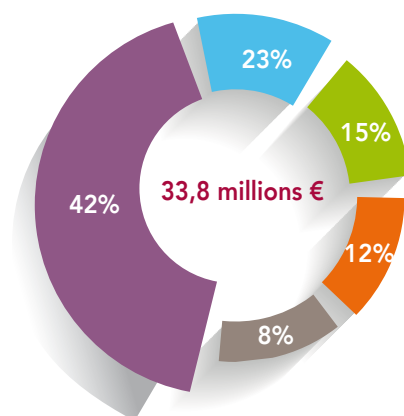
➡ À l'automne, la réflexion s'est poursuivie et a abouti à l'élaboration d'un plan d'actions qui vient apporter des réponses aux problématiques révélées par le diagnostic. Quatre objectifs stratégiques structurent ce plan d'actions :

- ➡ aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale,
- ➡ structurer l'offre d'accueil enfance-jeunesse et soutenir la fonction parentale,
- ➡ favoriser l'intégration sociale des familles dans leur environnement,
- ➡ favoriser des conditions de logement de qualité pour les familles.

➡ Le Conseil communautaire a validé l'ensemble des documents en décembre 2017 et la CTG a été signée le 16 janvier avec la Caf du Lot. Cauvaldor a été la première collectivité lotoise à s'engager dans une telle démarche. La commission Enfance-Jeunesse a porté l'élaboration de la convention en associant les élus des autres thématiques concernées (social-solidarité, culture-patrimoine, activités sportives). Cette convention 2018-2021 va permettre d'adapter et de développer les actions pour mieux répondre aux besoins des familles du territoire.

➡ Pour découvrir le diagnostic et le plan d'actions de la CTG, rendez-vous sur le site internet : www.cauvaldor.fr, rubrique « Famille & Solidarité »

PRESTATIONS FAMILIALES DE LA CAF DU LOT SUR LE TERRITOIRE (2016)



- Aides au logement
- Allocation adulte handicapé
- Revenu de solidarité active (RSA)
- Prime d'activité (PPA)
- Autres prestations familiales



Financement CAF

STRUCTURES D'ACCUEIL PETITE-ENFANCE

Depuis 2006, la Caf accompagne les communes et leurs groupements avec le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ). Ce financement, versé directement aux collectivités, vient soutenir leurs politiques en matière d'offre d'accueil. Signé pour 4 ans, le CEJ consolide le financement des équipements (gérés directement par la collectivité ou par une association dans le cadre d'une convention). En 2015, la création de Cauvaldor et la signature d'un CEJ au niveau de ce territoire étendu a permis une bonification de près de 20 % du financement : 679 433€ versés en 2016 contre 567 629€ en 2014, soit 110 000€ supplémentaires.

ACCOMPAGNEMENT ADEFPAT

Cauvaldor aux côtés des écoles de musique

Les écoles de musique sont des acteurs culturels qui contribuent à l'animation de la vie locale et à l'attractivité du territoire. C'est donc tout naturellement que Cauvaldor, dans le cadre de sa compétence culture, a fait le choix de réfléchir à leur avenir dès mars 2015 et leur a proposé de bénéficier d'une action de formation-développement auprès de l'Association pour le Développement par la Formation des Pays de l'Aveyron, du Tarn, du Lot et du Tarn et Garonne (ADEFPAT). Dans ce cadre, les bénévoles des cinq écoles associatives du territoire (Gramat, Souillac, Vayrac, Martel et Saint-Céré) se sont réunis à sept reprises entre juin 2017 et janvier 2018 pour travailler sur le fonctionnement administratif et réfléchir aux modalités possibles de coopération et mutualisation.

À l'issue de cet accompagnement, trois actions sur une liste de 9 identifiées ont été jugées prioritaires et sont en cours de mise en œuvre : création d'un emploi administratif/coordination partagé via un groupement d'employeurs, des outils de communication commun (flyers, affiches, site internet...) et une uniformisation des documents de présentation (grille tarifaire, fiche de présentation). Cette démarche a permis de lancer une dynamique, de créer des habitudes de travail en réseau et d'initier des actions pour pérenniser et développer ce service public culturel que sont les écoles de musique et imaginer à terme des projets artistiques et culturels partagés.



Réunion de travail avec la consultante ADEFPAT

PATRIMOINE

FONDS DE SOUTIEN À LA RESTAURATION DU PATRIMOINE

Redonner vie au patrimoine bâti

Cauvaldor intervient aux côtés des communes pour la restauration et la sauvegarde du patrimoine bâti public non protégé au titre des monuments historiques. Ce patrimoine est beaucoup plus fragile que les éléments inscrits ou classés car moins identifié, moins connu et de fait plus sensible à la destruction, à une mauvaise restauration ou à l'oubli !

Les projets soumis par les communes sont sélectionnés chaque année par une commission d'experts et d'élus en fonction de l'urgence des travaux à réaliser, la rareté, la qualité architecturale et des techniques mises en œuvre, la qualité des abords et le maintien de la vocation d'origine.

La participation de la communauté de communes peut atteindre 50% du montant total des travaux plafonnée à 5 000€. Huit projets ont été retenus en 2017 et bénéficieront d'un soutien pour un investissement total de près de 30 000€ de la part de Cauvaldor : lac de La Garrigues à Cuzance (nettoyage et réfection des murs de soutènement), église Saint-Bonnet à Gignac (mise hors d'eau), château médiéval de Taillefer à Gintrac (consolidation), église de Beyssac aux Quatre Routes du Lot (intervention sur le clocher), hameau des Barrières à Miers (poursuite des travaux sur le site), lavoir de Payrac (restauration du sol et du bac), lavoir du Moulin blanc à Rignac (toiture et mur), fontaine de la Capelette à Rocamadour (reprise de la toiture en lauze). Le service Patrimoine est également aux côtés des communes pour la mise en œuvre d'actions de médiation, d'animation ou de mise en valeur de manière à ce que ces restaurations profitent aux habitants.



Le château médiéval de Taillefer à Gintrac

RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE

Protéger, gérer et sensibiliser

Cauvaldor est gestionnaire de la Réserve naturelle régionale du marais de Bonnefont, en partenariat avec le Parc naturel régional des Causses du Quercy et avec le soutien financier de la Région Occitanie et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Une Réserve naturelle est un territoire protégé et réglementé, qui témoigne de la variété et de la valeur du patrimoine naturel. Trois missions indissociables leur sont dévolues : protéger les milieux, les espèces (animales et végétales) et le patrimoine géologique, gérer le site et enfin sensibiliser les publics.

↘ Aux sources de l'Alzou, le marais de Bonnefont est une zone humide unique sur le territoire du Parc natu-

rel régional des Causses du Quercy avec un fort attrait paysager. Sur 42 hectares, deux sentiers en boucle (dont un accessible aux personnes à mobilité réduite), jalonnés de panneaux ludiques et didactiques permettent aux visiteurs de découvrir différents milieux naturels. Des applications mobiles (sur tablette ou smartphone) complètent la découverte. L'accès à la Réserve est libre sur les chemins balisés et dans le respect de la réglementation. Des visites guidées ou à thèmes, des balades contées, sont organisées tout au long de l'année. Ces sorties accompagnées sont l'occasion de bénéficier d'un accueil personnalisé pour découvrir les plantes, les papillons, les libellules, les oiseaux et la nature.



Réserve Naturelle Régionale
MARAIS DE BONNEFONT



Fiche d'identité

- Création : 10 février 2011.
- Commune : Mayrinhac-Lentour.
- Superficie : 42 hectares.
- Habitats : 42 habitats dont 3 d'intérêt patrimonial très élevé et 20 élevé.
- Flore : 263 espèces recensées dont 33 espèces à forte valeur patrimoniale et 4 espèces protégées.
- Champignons : 119 espèces recensées dont 2 à forte valeur patrimoniale.
- Faune : 405 espèces recensées dont 24 d'intérêt communautaire (Union européenne) et au moins 62 espèces protégées.



À NOTER DANS VOS AGENDAS

Dimanche 25 février 14h30 à 16h30
" Le marais en hiver "

Découverte du marais en plein hiver. Les formes visibles ou dormantes des plantes, les modes de repos ou d'alimentation des animaux, la visibilité accrue du paysage. Tout public, accessible PMR. Tarif : 5€.

Samedi 3 mars 20h30 à 22h00
" La vie amphibienne nocturne "

Découverte des amphibiens, biologie, espèces, protections, etc... Visite nocturne. Prévoir tenue adaptée et lampe frontale ou de poche. Dans le cadre de la Journée mondiale de la vie sauvage et en collaboration avec la radio locale Fréquence Grenouille. Tout public. Gratuit.

Renseignements et réservation :
06 47 52 68 38

Pour retrouver le programme complet de toutes les animations proposées au marais de Bonnefont, rendez-vous sur www.rnr-maraisdebonnefont.fr

